

Exemple de réclamation F.P.Q. No 5

Pour un véhicule de loisir neuf

Prix d'achat du véhicule de loisir

Ex : Moto, Motoneige, VTT, Campeur 25 000 \$

(A)	Valeur de remplacement	(B)	(RAP) ¹
1 an	26 000 \$	1 an	18 000 \$
2 ans	27 000 \$	2 ans	16 000 \$
3 ans	28 000 \$	3 ans	14 000 \$
4 ans	29 000 \$	4 ans	12 000 \$
5 ans	30 000 \$	5 ans	10 000 \$

Exemple de règlement en perte totale la 5^{ième} année

(A) Valeur future	moins	(B) (RAP)
30 000 \$		10 000 \$

Le montant du chèque fait à l'Assuré pour le remplacement de son véhicule au montant de la valeur future est de...

20 000 \$

Les avantages :

Remboursement de franchise en perte totale jusqu'à concurrence de 2 500 \$ pour les véhicules de moins de 150 000 \$.

Remboursement de franchise en perte partielle jusqu'à concurrence de 250 \$ ou 500\$ par évènement, selon l'option choisie.

Allocation pour véhicule de courtoisie, maximum de 75\$ par jour taxes incluses, limite de 2 250 \$.

Perte partielle sans dépréciation : remplacement par des pièces neuves d'origines pour la durée du contrat. Montant d'écart sans limite plus taxes par évènement.

¹ (RAP) = règlement de l'assureur de première ligne